

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1870-71.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-HUITIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

31 Janvier 1872

DESCRIPTION

DE

DIVERSES ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

Par E. MULSANT et CL. REY.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 juin 1869.

Homalota filum. M. et R.

Elongata, linearis, subdepressa, tenuitèr griseo-pubescens, subnitida, subtilissimè vix punctulata, rufo-testacea, capite abdominisque, segmentorum 3 et 4 basi nigro-piceis. Caput pronoto vix angustius; hoc transversim suborbiculato, postice latè triangularitèr impresso. Elytra depressa, pronoto paulò longiora. Abdomen subparallelum, densius pubescens, subopacum.

Long. 0,0016 ($3/4$ l.); = Long. 0,00035 ($1/6$ l.)

Corps allongé, linéaire, subdéprimé; d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et la base des 3^e et 4^e segments de l'abdomen d'un noir de poix; revêtu d'une très-fine pubescence déprimée, grisâtre, assez serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente; très-finement et obsolètement pointillée; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Front* subdéprimé. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; à peine plus épaisses vers leur extrémité; très-finement pubescentes et légèrement sétosellées; d'un roux testacé avec la base à peine plus

claire; le 1^{er} article assez allongé, à peine épaissi; le 2^e suballongé, obconique, à peine moins long que le 1^{er}; le 3^e oblong, obconique, beaucoup moins long que le 2^e; le 4^e subglobuleux; le 5^e à peine, les 6^e et 10^e sensiblement transverses; le dernier grand, courtement ovulaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, suborbiculaire, à peine plus étroit que les élytres; faiblement arqué au sommet, sur les côtés et à la base, avec tous les angles obtus et arrondis, les antérieurs infléchis; légèrement ou à peine convexe; creusé au-devant de l'écusson d'une large impression prolongée jusqu'au milieu du disque en forme de triangle oblong; très-finement pubescent; très-finement, très-dense et obsolètement pointillé; d'un roux testacé assez brillant.

Ecusson à peine pointillé, roux.

Élytres presque carrées un peu plus longues que le prothorax, subparallèles, déprimées; à peine pubescentes; très-finement et très-dense pointillées; d'un roux testacé avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres; trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement; déprimé vers sa base, subconvexe en arrière; très-finement et dense pubescent; très-finement et dense chagriné; d'un roux mat ou très-peu brillant, avec la base des 3^e et 4^e segments assez largement rembrunis: le 5^e beaucoup plus développé que les précédents.

Dessous du corps assez convexe, très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux peu brillant avec la base des 3^e et 4^e arceaux du ventre largement rembrunis.

Pieds peu allongés, finement pubescents, testacés ou d'un roux testacé, ainsi que les hanches.

Patrie. La Provence. Très-rare.

Obs. Cette espèce se distingue à peine des variétés pâles de l'*Homalota analis*. Cependant elle est plus allongée, plus étroite, plus linéaire, plus déprimée et moins brillante. Le 4^e article des antennes est moins court; l'impression de la base du prothorax est plus prolongée et plus accusée; les élytres paraissent un peu plus longues, etc.

Lithocharis gracilis. M. et R.

Elongata, linearis, subdepressa, setosella, nitida, rufotestacea, abdomine (ano excepto) obscuro. Caput pronoto paulò latius, sparsim fortius punctatum. Antennæ breves. Prothorax oblongus, densius punctatus, lined mediâ lævi. Elytra depressa, pronoto breviora, crebrè subtilius punctata. Abdomen convexum, confertim obsoletè punctulatum, pube subtili vestitum.

Long. 0,0033 (1 l. 1/2). — Larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, éparsément sétosellé, avec l'abdomen obscur et très-finement et densément pubescent.

Tête un peu plus large que le prothorax; éparsément sétosellée; assez fortement et éparsément ponctuée; d'un roux testacé brillant. *Front.* subdéprimé. *Parties de la bouche* testacées avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux arrondis, d'un noir profond.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité; très-finement pubescentes et assez fortement sétosellées; entièrement d'un roux testacé; à 1^{er} article allongé, subépaissi; le 2^e assez court: le 3^e oblong, un peu plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement à peine plus courts: le dernier obovale, acuminé au sommet.

Prothorax oblong, un peu plus large en avant que les élytres; un peu rétréci en arrière; droit sur les côtés; obtusément tronqué à la base et au sommet, avec tous les angles infléchis, subobtus et subarrondis; peu convexe; assez brièvement sétosellé; assez densément ponctué sur les côtés, avec un espace longitudinal lisse et assez large sur son milieu; d'un roux testacé brillant.

Écusson d'un roux brillant.

Elytres en carré à peine plus long que large; sensiblement plus courtes que le prothorax; subparallèles; presque déprimées; éparsément sétosellées sur les côtés; densément, assez finement et subrugueusement ponctuées; d'un roux testacé brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres; quatre fois plus prolongé que celles-ci; arcuément subélargi vers son dernier tiers: convexe sur le dos; finement et densément pubescent et en outre éparpement sétosellé; très-finement densément et obsolètement pointillé; obscur et un peu brillant, avec le sommet largement et les intersections des premiers segments étroitement roussâtres.

Dessous du corps d'un roux-testacé brillant avec le médipectus et le ventre d'un noir de poix. *Celui-ci* convexe, finement pubescent, éparpement sétosellé, finement ponctué, avec le sommet largement et les intersections plus étroitement roussâtres.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé clair.

Patrie. La Lozère.

Obs. Elle est plus déprimée et plus étroite que la *Lithocharis melanocephala*. La tête et les élytres sont d'une couleur plus claire, avec celles-ci plus courtes. Le prothorax, un peu plus oblong, est un peu plus densément ponctué sur les côtés, avec les angles un peu moins obtus et moins arrondis.

Stenus sulcatulus. M. et R.

Subelongatus, levitèr convexus, albido vix pubescens, crebrè, fortius punctatus, parùm nitidus, niger, palporum articulo primo testaceo. Caput fronte haud impressâ, utrinque obsolete sulcatâ. Prothorax suboblongus, medio subtilitèr canaliculatus. Elytra thorace paulò longiora, vix inæqualia. Abdomen subtilius crebè punctatum.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, légèrement convexe, fortement et densément ponctué; d'un noir peu brillant; revêtu d'une fine pubescence blanche, couchée, très-courte, peu serrée et peu distincte.

Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que le prothorax; à peine pubescente, fortement et densément ponctué; d'un noir peu brillant. *Front* non excavé, à peine convexe sur son milieu, obsolètement sillonné de chaque côté. *Palpes maxillaires* noirs, à 1^{er} article testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête; finement pubescentes, entièrement noires; les deux premiers articles oblongs, sensiblement épaissis: les suivants allongés, grêles: le 3^e un peu plus long que les suivants: le 8^e assez court, subglobuleux: les 9^e à 11^e épaissis et formant une massue ovale-oblongue: le dernier très-courtement ovalaire, subacuminé.

Prothorax suboblong, un peu plus étroit que les élytres, tronqué au sommet et à sa base, sensiblement arqué en avant sur les côtés, visiblement rétréci en arrière, légèrement convexe; finement et distinctement canaliculé sur sa ligne médiane; à peine pubescent, densément et assez fortement ponctué, d'un noir peu brillant.

Écusson ruguleux, noir.

Elytres suboblongues, un peu plus longues que le prothorax; légèrement convexes; subdéprimées sur la suture derrière l'écusson; à peine pubescentes, densément et assez fortement ponctuées, d'un noir peu brillant; offrant vers le milieu des côtés et vers celui de la base une impression obsolète. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, un peu plus étroit à sa base que les élytres; deux fois plus prolongé que celles-ci, à peine atténué postérieurement; subcylindrique, assez fortement convexe sur le dos; très-légèrement pubescent; densément ponctué avec la ponctuation plus fine et beaucoup moins profonde que celle du prothorax; d'un noir assez brillant.

Deessous du corps finement pubescent, assez densément ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* déprimé sur son milieu, plus fortement ponctué que le ventre, offrant en arrière une fossette punctiforme profonde.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un noir assez brillant, avec les tibias et les tarses à peine moins foncés.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans le Beaujolais où elle est assez rare.

Obs. Elle diffère du *Stenus buphthalmus* par son prothorax canaliculé sur son milieu; du *stenus canaliculatus* par son front plus large et subsilloné sur les côtés, par son prothorax un peu moins court et moins étroit, et par ses élytres plus inégales.

Stenus cavifrons. M. et R.

Elongatus, subconvexus, densius albido-pubescentis, crebrè punctatus, subnitidus, plumbeo-niger, antennarum medio palpisque testaceis, tarsis rufo-piceis. Caput fronte convexâ, utrinque profundius impressâ. Pronotum subcylindricum, oblongum, vix impressum. Elytra subdepressa, pronoto sesqui ferè longiora. Abdomen subcylindricum.

Long. 0,0034 (1 l. 1/2). — Larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, densément et assez profondément ponctué; d'un noir plombé assez brillant; revêtu d'une fine pubescence argentée, couchée et serrée.

Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que le prothorax; légèrement pubescente; densément et assez profondément ponctuée; d'un noir plombé assez brillant.

Front convexe sur son milieu, creusé de chaque côté d'un sillon longitudinal profond. *Mandibules* rousses. *Palpes maxillaires* testacés, à 3^e article un peu rembruni à son sommet.

Yeux subovairement arrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, très-finement pubescentes; testacées avec le 1^{er} article noir et la massue obscure ou brunâtre; les 1^{er} et 2^e articles oblongs, sensiblement épaissis: les 3^e à 6^e grêles, allongés: le 3^e un peu plus long que les suivants: les 7^e et 8^e plus épais et assez courts: les 9^e à 11^e épaissis, formant une massue oblongue: le dernier subglobuleux ou très-courtement ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax oblong, beaucoup plus étroit que les élytres; tronqué au sommet et à la base; subcylindrique ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe, à peine impressionné latéralement sur son disque; densément pubescent et assez fortement ponctué; d'un noir plombé assez brillant.

Ecusson d'un noir plombé.

Elytres oblongues presque une fois et demie aussi longues que le prothorax; subdéprimées; densément pubescentes; assez fortement et

densement ponctuées : d'un noir plombé assez brillant ; offrant vers la suture une impression longitudinale sensible et une autre sur le disque derrière les épaules. *Celles-ci* saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, plus étroit à sa base que les élytres, plus de deux fois plus prolongé que celles-ci ; subcylindrique, subatténué postérieurement ; densement pubescent ; densement et assez finement ponctué ; d'un noir plombé assez brillant.

Dessous du corps convexe, finement et densement pubescent ; assez finement et densement ponctué ; d'un noir plombé assez brillant. *Métasternum* subdéprimé et finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Pieds assez allongés, finement pubescents, d'un noir subplombé assez brillant, avec les tarses d'un roux de poix testacé.

Patrie. Les montagnes du Beaujolais, aux bords des mares.

Obs. Avec les mêmes distinctions des σ^7 , cette espèce est pourtant un peu moindre et un peu plus densement pubescente que le *Stenus subimpressus*. Le front est plus convexe sur son milieu, plus profondément sillonné sur les côtés. Le prothorax est plus cylindrique, moins déprimé et plus égal ; mais, au contraire, les élytres sont plus inégales ou plus visiblement impressionnées sur leur disque.

Bledius obscurus. M. et R.

Elongatus, levitèr convexus, parce flavo-pubescentis, parum nitidus, niger, ore, antennarum basi pedibusque testaceis, elytris fusco-castaneis, ano piceo. Caput pronotumque subopaca, parcè punctata ; hoc tenuitèr canaliculato, angulis posticis obtusissimis. Elytra thorace sesqui longiora, crebrè punctata. Abdomen parcè punctatum.

Long. 0^m,0034 (1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, légèrement convexe, obscur et peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, couchée et peu serrée.

Tête, les yeux compris, aussi large que le prothorax ; à peine pubescente ; finement chagrinée et éparsement ponctuée ; d'un noir subopaque. *Front* longitudinalement impressionné de chaque côté, offrant parfois sur le vertex une petite fossette punctiforme. *Parties de la bouche* longuement ciliées, testacées.

Yeux arrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête; sensiblement épaissies vers leur extrémité; finement pubescentes et assez fortement sétosellées; d'un roux brunâtre avec les 3 ou 4 premiers articles testacés; le 1^{er} très-allongé; les 2^e et 3^e obconiques; celui-ci beaucoup plus court que le précédent: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et plus épais: le dernier assez grand, courtement ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax subtransverse; tronqué à la base et au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et presque droits; à peine arqué sur les côtés; un peu moins large dans son milieu que les élytres; fortement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis; légèrement convexe; éparsement pubescent; finement chagriné et en outre assez grossièrement mais légèrement et éparsement ponctué; d'un noir presque mat.

Ecusson obsolètement chagriné, d'un brun de poix peu brillant.

Elytres en carré long, subparallèles, un peu plus d'une fois et demie aussi longues que le prothorax; déhiscentes et arrondies à leur angle sutural; faiblement convexes; éparsement pubescentes; densément ponctuées, avec la ponctuation bien moins grossière que celle du prothorax; d'un châtain plus ou moins foncé et un peu brillant, passant parfois au testacé. *Epaules* assez saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, 1 fois et 1/2 plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou rétréci seulement près du sommet; subconvexe; éparsement sétosellé; finement chagriné et en outre très-lâchement ponctué; d'un noir assez brillant avec le segment anal d'un roux de poix.

Dessous du corps convexe, éparsement pubescent, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre d'un roux brunâtre. *Métasternum* presque lisse sur son milieu. *Ventre* distinctement et éparsement sétosellé, à ponctuation subràpeuse et peu serrée.

Pieds assez courts, finement et éparsement pubescents, avec la pubescence assez longue et subredressée; entièrement testacés.

Patrie. Les environs de Lyon, aux bords de la Saône.

Obs. Cette espèce se distingue du *Bledius pallipes* par une taille un

peu moindre, par les angles postérieurs du prothorax plus obtus et subarrondis, par ses élytres d'une couleur moins foncée, et par son abdomen encore plus lâchement ponctué.

Trogophlaeus despectus. M. et R.

Subelongatus, convexus, tenuissimè griseo-pubescentis, subtiliter confertim punctulatus, subnitidus, niger, ore et antennarum basi piceis, geniculis tarsisque testacéis. Caput pronoti vix latitudine. Antennæ breves. Thorax haud transversus; elytris hoc paulo longioribus. Abdomen convexum.

Long, 0^m,0014 (2/3 l.). — Larg. 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très-fine et courte pubescence cendrée.

Tête, les yeux compris, à peine aussi large que le prothorax, à peine pubescente, très-finement et très-densément pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* subconvexe, à peine biimpressionné en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix roussâtre.

Yeux subarrondis, noirs, à facettes souvent micacées.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes et à peine sétosellées; brunâtres avec les 2 ou 3 premiers articles un peu moins foncés: le 1^{er} assez allongé, subépaissi: le 2^e oblong, sensiblement épaissi: le 3^e plus court: les 4^e à 8^e courts: les 9^e et 10^e plus épais, transverses; le dernier grand, courtement ovaire.

Prothorax aussi long que large en avant; un peu plus étroit que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et subobtus; sensiblement arqué antérieurement sur les côtés; fortement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis; subtronqué à sa base; assez convexe; presque uni ou à impressions très-obsolètes; à peine pubescent; très-finement et très-densément pointillé; d'un noir assez brillant.

Ecusson à peine distinct, noir.

Elytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles ; subconvexes ; très-finement pubescentes ; finement et densément pointillées avec la ponctuation un peu moins fine et un peu moins serrée que celle du prothorax ; d'un noir assez brillant. *Epaules* saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres ; à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés ; convexe sur le dos ; très-finement pubescent ; très-finement, très-densément et subobsolement pointillé ; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps assez convexe, finement pubescent ; très-finement et très-densément pointillé ; d'un noir assez brillant.

Pieds assez courts, très-finement pubescents, brunâtres, avec les genoux et les tarse testacés, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires.

Patrie. Les environs de Lyon.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *Tr. exiguus*. Er. ; mais elle a les antennes un peu moins obscures à leur base, le prothorax un peu plus long, les élytres un peu plus courtes et un peu plus convexes. La tête est aussi un peu moins large, avec le front moins convexe et plus obsolement impressionné sur les côtés.

Thinobius brevicollis. M. et R.

Elongatus, linearis, subdepressus, subtilissimè griseo-pubescent, tenuissimè punctulatus, parùm nitidus, testaceus, oculis nigris, abdomine fusco. Caput pronoto latius. Antennæ elongatæ, apicem versus sensim incrassatæ. Pronotum breve ; elytris hoc vix duplo longioribus. Abdomen apice læve.

Long. 0^m,0021 (1 l.). — Larg. 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé peu brillant, testacé avec l'abdomen obscur ; revêtu d'un très-léger duvet grisâtre, très-court, couché et très-serré.

Tête grande, un peu plus large que le prothorax, déprimée, très-finement pubescente, très-finement et très-densément pointillée, d'un

testacé un peu roussâtre. *Cou* lisse et brillant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux petits, subovales, très-noirs.

Antennes assez robustes, beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes; entièrement testacées; à 1^{er} article fortement renflé: le 2^e oblong, obconique: les 3^e à 10^e plus courts, submoniliformes mais graduellement plus épais: le dernier ovale-oblong, mousse au sommet.

Prothorax court, en forme de carré fortement transverse; un peu moins large que les élytres; un peu plus étroit en arrière; tronqué au sommet; légèrement arrondi sur les côtés et à la base, avec tous les angles subobtus; subdéprimé; très-finement pubescent; très-finement, très-dense et obsolètement pointillé; d'un testacé un peu roussâtre et peu brillant.

Ecusson très-finement pointillé; d'un roux peu brillant.

Elytres oblongues, subparallèles, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax; distinctement et subarcuément tronquées à leur angle sutural; déprimées; très-finement pubescentes; très-dense, très-finement et obsolètement pointillées; d'un testacé livide et mat, à peine rembrunies vers l'écusson. *Epaules* assez saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres; à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci; à peine et subarcuément élargi avant son extrémité; subconvexe; très-finement et dense pubescent; très-finement chagriné; obscur et mat, avec l'extrémité du 5^e segment et les suivants noirs, lisses, glabres et brillants.

Dessous du corps obscur.

Pieds assez allongés, finement pubescents; testacés.

Patrie. Cette espèce a été prise aux environs de Lyon, près d'Oullins, parmi les débris charriés par les eaux du Rhône.

Obs. Elle est remarquable par sa taille plus grande que dans les autres espèces, et surtout par ses antennes plus robustes, submoniliformes et sensiblement épaissies vers leur extrémité.

Thinobius minor. M. et R.

Elongatus, linearis, depressus, subtilissimè griseo-pubescent, vix punctulatus, opacus, fusco-castaneus, abdomine obscuriore, antennarum basi pedibusque testaceis. Caput pronoti latitudine. Antennæ graciles, subfiliiformes, articulis 3, 4 et 7 brevibus. Pronotum perbreve : clytris hoc plus duplo longioribus. Abdomen subtilitè alutaceum.

Long. 0^m,0011 (1/2 l.). — Larg. 0^m,0035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un châtain obscur et mat, avec l'abdomen plus foncé; revêtu d'un très-léger duvet cendré et comme pruineux.

Tête grande, de la largeur du prothorax, déprimée, obsolètement biimpressionnée en avant, très-finement chagrinée, d'un châtain obscur et mat. Parties de la bouche testacées.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs, à facettes grossières et mica-cées.

Antennes grêles, subfiliiformes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; très-finement pubescentes et à peine sétosellées; d'un testacé obscur avec le 1^{er} ou les deux 1^{ers} articles pâles: le 1^{er} assez allongé, en massue: le 2^e beaucoup moins long, obconique: les 3^e et 4^e courts: le 5^e moins court: le 6^e plus petit et plus grêle que le précédent et que le suivant: les 7^e à 10^e assez courts, subtransverses: le dernier plus grand, obtus et distinctement cilié au sommet.

Prothorax fortement transverse; largement tronqué en avant, avec les angles antérieurs à peine obtus; un peu plus étroit que les élytres; sensiblement rétréci en arrière; légèrement arrondi sur les côtés et à la base en même temps que les angles postérieurs; déprimé; très-finement chagriné; d'un châtain obscur et mat.

Écusson très-finement chagriné, d'un châtain mat.

Élytres oblongues, parallèles, plus de deux fois aussi longues que le prothorax; déhiscentes et arcuément tronquées à leur angle sutural; tout à fait déprimées; très-finement chagrinées; d'un châtain mat.

plus ou moins livide et un peu plus clair que la tête et le prothorax, parfois à peine rembruni autour de l'écusson.

Abdomen assez court, aussi large à sa base que les élytres, à peine une fois plus prolongé que celle-ci; à peine plus large en arrière; déprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement pubescent; finement chagriné; obscur et mat, avec chaque intersection d'un blanc argenté: le 5^e segment plus grand que les autres, plus noir et un peu brillant dans sa dernière moitié.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement chagriné, d'un châtain obscur avec le ventre plus foncé.

Pieds très-finement pubescents, d'un testacé livide.

Patrie: Les environs de Lyon, dans le sable humide.

Obs. Cette espèce est un peu plus petite et plus déprimée que le *Thinobius delicatulus*. Elle a les antennes moins épaisses vers l'extrémité et à articles moins moniliformes. Le prothorax est aussi un peu plus court. Elle diffère du *Thinobius brunneipennis* par sa couleur moins foncée, par sa tête et son prothorax plus déprimés, avec celle-là plus grande et plus large.

Lesteva major. M. et R.

Oblonga, subconvexa, tenuiter griseo-pubescent. subtilius crebre punctata, nitida, nigra, ore piceo-testaceo, antennis pedibusque rufo-brunneis, tarsi dilutioribus. Pronotum subcordatum, angulis posticis rectis; elytris hoc duplo longioribus.

Long. 0^m,0043 (2 l.). — Larg. 0^m,0015 (3/4 l.).

Corps oblong, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, densément et assez fortement ponctuée d'un noir assez brillant. *Front* fortement et longitudinalement impressionné de chaque côté. *Labre* lisse, d'un noir de poix brillant, longuement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix testacé.

Yeux subarrondis, noirs, brièvement pubescents.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, à peine plus épaisses vers leur sommet; finement pubescentes; d'un roux-brunâtre avec le 1^{er} article plus foncé; celui-ci subépaissi en massue subcylindrique: les suivants obconiques, suballongés ou oblongs: le dernier ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax à peine aussi long que large antérieurement; tronqué au sommet et à la base; subcomprimé latéralement; fortement arrondi en avant sur les côtés en même temps que les angles antérieurs; fortement et sinueusement rétréci en arrière où il est une fois moins large que les élytres prises ensemble, avec les angles postérieurs droits; subconvexe; finement pubescent; densément mais un peu moins fortement ponctué que la tête; d'un noir assez brillant; marqué de deux impressions longitudinales obsolètes, et en avant sur son milieu d'une fossette oblongue et légère.

Écusson finement ponctué; d'un noir assez brillant.

Élytres plus de trois fois aussi longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière; à angle sutural subémoussé; à peine convexes; finement pubescentes; assez finement et densément ponctuées; entièrement d'un noir brillant.

Épaules saillantes, arrondies.

Abdomen subconvexe, très-finement et très-densément pubescent; très-finement et très-densément pointillé, d'un noir brillant.

Dessous du corps assez convexe; très-finement pubescent; finement et densément ponctué, avec les prosternum et mésosternum plus fortement et rugueusement; d'un noir brillant.

Pieds allongés, très-finement pubescents; très-finement pointillés; d'un roux obscur ou brunâtre, avec le sommet des tibias et les tarses plus clairs ou d'un roux de poix testacé.

Patrie: Cette espèce se trouve, mais très-rarement, au Mont-Pilat (Loire).

Obs. Elle est un peu plus grande que la *Lesteva bicolor* dont elle a le port. Elle a le prothorax plus profondément sinué sur les côtés. La ponctuation de ce segment, ainsi que celle des élytres est un peu moins forte, sans être pourtant aussi fine que chez la *Lesteva pubescens*. Elle diffère, du reste, de celle-ci par ses élytres un peu plus longues et moins élargies en arrière.

Cerylon forticornis. M. et R.,

Oblongum, levitèr convexum, glabrum, nitidum, nigrum, ore antennis pedibusque rufis. Caput subtilitèr punctulatum, antennis crassis. Pronotum subquadratum, fortiùs parcè punctatum, basi biimpressum. Elytra levitèr striato-punctulata.

Long. 0^m,0023 (1 l.). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, légèrement convexe, d'un noir brillant, glabre.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, glabre, finement et assez densément pointillée, d'un noir de poix brillant mais devenant roussâtre antérieurement. *Front* subconvexe. *Épistome* échancré et éparsement cilié en avant. *Labre* roussâtre. *Palpes* épais, d'un roux vif.

Antennes assez courtes, atteignant à peine la moitié du prothorax; épaisses; finement ciliées; d'un roux ferrugineux avec le bouton un peu plus clair et fortement sétosellé; le 1^{er} article très-fortement renflé en triangle: les 2^e à 9^e forment une tige épaisse: le 2^e beaucoup plus étroit que le 1^{er}, très-court: le 3^e moins court: les 4^e à 7^e très-courts, fortement contigus: les 8^e et 9^e un peu plus épais et un peu moins courts: les deux derniers formant un bouton très-gros et courtement ovalaire: le dernier beaucoup moins grand que le pénultième, obtus au sommet.

Prothorax presque carré, à peine plus longs que large; subitement rétréci en avant; échancré au sommet avec les angles antérieurs proéminents et aigus; presque droit sur les deux derniers tiers de ses côtés; un peu moins large en arrière que les élytres; légèrement bissinué à sa base avec les angles postérieurs droits; légèrement convexe; sensiblement impressionné de chaque côté vers les sinus; glabre, assez fortement et éparsement ponctué; d'un noir de poix brillant.

Écusson glabre, lisse, d'un noir brillant.

Elytres oblongues, graduellement élargies jusqu'à leur premier tiers, après lequel elles se rétrécissent légèrement jusqu'avant le sommet qui est largement arrondi; très-légèrement convexes; glabres; d'un noir de poix brillant; offrant environ huit stries très-légères et très-fines

ment pointillées, avec la suturale plus creusée, et les autres, au contraire, effacées en arrière. *Épaules* offrant en dehors un tubercule dentiforme proéminent.

Dessous du corps légèrement convexe, glabre; assez finement ponctué avec la partie antérieure du prosternum plus fortement, et le mésosternum beaucoup plus grossièrement et plus profondément; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre parfois un peu roussâtre.

Pieds assez courts, brièvement et éparsement pubescents; éparsement ponctués; d'un roux brillant.

Patrie: La Suisse, la Grande-Chartreuse, sous les écorces des sapins.

Obs. Cette espèce diffère du *Cerylon histeroïdes* par une forme un peu plus large et par ses antennes à tige beaucoup plus épaisse; du *Cerylon impressum* par ces mêmes caractères, et, en outre, par une taille plus grande et par les impressions de la base du prothorax un peu moins fortes et un peu plus restreintes.

Dasytes occiduus. M. et R.

Elongatus, levitèr convexus, nigro-æneus, nitidus, pallido-pubescent nigro-hirtus. Fronte impressâ, antennis brevioribus, intus dentatis. Pronoto transverso, modicè punctato, angulos posticos versùs fortitèr impresso. Elytris densiùs subrugoso-punctatis.

♂ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis, avec les 4^e à 8^e articles angulairement dentés en dedans: les 9^e à 10^e oblongs, obconiques: le dernier en losange oblongue. *Elytres* subparallèles. Le 5^e *arceau ventral* fortement et circulairement échancré dans le milieu de son bord postérieur, avec le fond de l'échancrure garni d'une brosse de poils courts et noirs: ses bords rugueux, et son ouverture remplie par une surface lisse et plane. Le 6^e court, excavé sur son disque, subtronqué ou à peine sinué à son sommet.

♀ *Antennes* sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles obtusément dentés en dedans: les 9^e à 10^e en triangle subéquilatéral: le dernier obpyriforme. *Elytres* subo-

valablement élargies en arrière, à pubescence couchée, moins fine, mais plus pâle, plus distincte et plus serrée que chez le σ^s . Le 5^e arceau ventral simple, presque droit ou à peine cintré à son bord postérieur. Le 6^e aussi long que le précédent, semilunaire, subconvexe sur son disque.

Long. 0^m,0044 (2 l.). — Larg. 0^m,0055 (3/4 l.).

Corps allongé, légèrement convexe, assez fortement et assez densément ponctué, d'un noir bronzé brillant; revêtu d'une pubescence couchée plus ou moins apparente, plus ou moins serrée et plus ou moins pâle; et, en outre, hérissé d'une villosité assez raide, assez longue, noire et redressée, plus forte sur la tête, le prothorax et les côtés des élytres.

Tête sensiblement moins large que le prothorax; d'un noir bronzé brillant; assez fortement et assez densément ponctué; revêtue d'une fine pubescence pâle, couchée et peu serrée, hérissée en outre de longues soies noires redressées et assez nombreuses. *Front* largement subimpressionné entre les yeux, avec les points de l'impression un peu plus serrés. *Parties de la bouche* d'un noir brillant, avec les *mandibules* d'un rouge brun avant leur pointe.

Prothorax sensiblement transverse, un peu rétréci en avant, subétranglé près du sommet; largement tronqué à celui-ci, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez fortement arqué sur les côtés; un peu moins (φ) ou sensiblement moins (σ^s) large en arrière que les élytres; subsinueusement tronqué dans le milieu de sa base; légèrement convexe sur son disque; offrant parfois sur le milieu de celui-ci un sillon obsolète et plus ou moins interrompu; creusé de chaque côté au devant des angles postérieurs d'une impression assez large et bien prononcée; d'un noir bronzé brillant; assez fortement et modérément ponctué, avec la ponctuation à peine plus serrée sur les côtés; revêtu d'une pubescence couchée, plus ou moins fine, plus ou moins pâle et plus ou moins serrée; hérissé en outre d'une assez forte villosité noire et redressée.

Ecusson rugueux; d'un noir bronzé,

Elytres allongées, environ quatre fois plus longues que le prothorax, plus ou moins arrondies à leur sommet; légèrement convexes sur leur disque; transversalement subdéprimées derrière l'écusson; d'un noir bronzé brillant; assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctuées; revêtues d'une pubescence couchée, plus ou moins fine, plus ou moins pâle et plus ou moins serrée; hérissées en outre d'une villosité redressée, noire, plus longue et un peu plus fournie sur les côtés. *Calus huméral* saillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, assez finement, densément et subaspèremment ponctué; éparsément sétosellé de soies noires; assez densément pubescent avec les poils pâles et couchés. *Métasternum* subconvexe, offrant sur sa ligne médiane un léger sillon lisse. *Ventre* assez convexe, à pubescence plus serrée que celle de la poitrine.

Pieds d'un noir brillant, légèrement ponctués. *Cuisses* revêtues d'une fine pubescence pâle et couchée, un peu plus serrée vers l'extrémité. *Tibias* finement pubescents, et en outre distinctement sétosellés surtout sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les cuisses, avec *les ongles* munis en dedans à leur base d'une dent obtuse chez la ♀, saillante, mais tronquée chez le ♂.

Patrie. Cette espèce a été trouvée, dans le mois de juin, aux environs de La Rochelle, par notre ami M. Féliassis-Rollin, capitaine d'artillerie. Elle se rencontre aussi dans le département de la Loire-Inférieure, et probablement dans plusieurs des provinces occidentales de la France.

Obs. Cette espèce paraît intermédiaire entre les *Dasytes alpigradus*, Kiesenwetter, et *griseus*, Küster. Elle diffère de tous deux par son prothorax moins densément ponctué près des côtés, avec l'impression des angles postérieurs plus prononcée. La ♀ n'a pas des points dénudés lisses sur les élytres, ainsi qu'on le remarque chez les ♀ du *Dasytes griseus*.